



Commandement des États-Unis pour l'Afrique Communiqué de Presse

Website: www.africom.mil

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 20 Août 2021

Rapport d'évaluation des pertes civiles du Commandement américain pour l'Afrique pour l'année fiscale 21, T3

Au cours de la dernière période de rapport d'évaluation trimestrielle des victimes civiles se terminant le 30 juin 2021, le Commandement américain pour l'Afrique a reçu un rapport de victimes civiles le 31 mai 2021. Le rapport était un duplicata des rapports de mai 2018 précédemment évalués par le Commandement américain pour l'Afrique et s'est avéré non fondé. Le commandement a clôturé et corroboré un cas supplémentaire qui a été reporté du précédent rapport d'évaluation des pertes civiles. Il n'y a actuellement aucune évaluation ouverte des pertes civiles.

Il s'agit du sixième rapport trimestriel d'évaluation des pertes civiles depuis que le Commandement américain pour l'Afrique a commencé à publier des rapports en avril 2020 dans le cadre de son engagement à accroître la transparence et la responsabilité.

Le commandement continue d'étudier les recommandations formulées lors de la table ronde des organisations non gouvernementales (ONG) de mars 2021 afin d'affiner le processus d'évaluation des victimes civiles.

« Avec chaque frappe aérienne, nous menons une évaluation approfondie avant la frappe pour réduire la probabilité de dommages aux civils », a déclaré le général de l'armée américaine Stephen Townsend, commandant du Commandement des États-Unis pour l'Afrique. « Malheureusement, notre frappe aérienne du 1er janvier, qui a été conçue pour protéger le repositionnement des troupes américaines et ayant atteint avec précision sa cible prévue, a probablement également causé des blessures à trois civils à proximité. »

L'incident du 1er janvier 2021 faisant des victimes civiles a été signalé à l'ambassade des États-Unis à Mogadiscio, au Congrès américain et au gouvernement fédéral de la Somalie.

Divergences entre les évaluations des pertes civiles du Commandement américain pour l'Afrique et les rapports des ONG

L'évaluation par le Commandement américain pour l'Afrique des rapports sur les victimes civiles diffère parfois de celle d'autres organisations, y compris les ONG, pour un certain nombre de raisons. Les informations du commandement sont basées sur des sources de renseignement fiables et stratifiées et sur des rapports opérationnels classifiés, qui ne sont pas accessibles au public. Cela peut contribuer aux divergences perçues entre les résultats du commandement et ceux des autres.

Définition de « civil » et « combattant »

Conformément au Manuel du droit de la guerre du ministère de la Défense, « civil » et « combattant » sont défini comme suit :

Civil : personnes qui ne sont pas des combattants (membres des forces militaires/de sécurité ou membres d'une force déclarée hostile ou d'un groupe armé organisé d'une partie à un conflit armé).

Les civils peuvent perdre leur protection contre les attaques s'ils font preuve d'une intention hostile, s'engagent dans un acte hostile ou pendant la période où ils participent directement aux hostilités ; mais ils conservent ou regagnent cette protection lorsqu'ils cessent cette conduite, ou s'ils sont blessés, malades, détenus ou se rendent, et sont ainsi incapables de continuer ladite conduite. Tous les membres du personnel de la zone de responsabilité du Commandement américain pour l'Afrique sont des civils bénéficiant d'un statut protégé, à moins qu'ils ne soient identifiés comme des cibles militaires légitimes.

Combattant : Personnes participant directement à un conflit armé, ou personnes dont les actions hostiles ont délibérément et matériellement soutenu les hostilités contre les États-Unis. Les individus qui font formellement ou fonctionnellement partie d'un groupe armé non étatique engagé dans des hostilités peuvent faire l'objet d'attaques parce qu'ils partagent également l'intention hostile de leur groupe.

Rapport trimestriel d'évaluation des pertes civiles du Commandement des États-Unis pour l'Afrique

Résumé des Résultats

Ce rapport reflète les résultats des évaluations des victimes civiles précédemment signalées comme ouvertes qui sont maintenant fermées ou restent en cours d'évaluation et les rapports sur les victimes civiles possibles que le commandement a reçues au cours de la période considérée. Tout nouveau renseignement ou information concernant un cas en cours ou clos sera examiné pour déterminer si les nouveaux renseignements modifient l'évaluation et seront inclus dans le rapport trimestriel suivant sur les pertes civiles.

Évaluations terminées

Remarque : Lorsque les rapports de victimes civiles sont jugés non fondés, cela signifie qu'il n'y avait pas suffisamment d'informations pour valider ou étayer les rapports. Lorsque de nouvelles informations sont reçues, un rapport sur les victimes civiles peut être réévalué. Jusqu'à ce que cela se produise, l'évaluation est considérée comme terminée.

1. (Confirmé) Le 2 janvier 2021, le Commandement des États-Unis pour l'Afrique a reçu un (1) rapport d'un média en ligne affirmant que trois (3) civils ont été blessés à la suite d'une frappe aérienne américaine à proximité de Qunyo Barrow, en Somalie, le 1er janvier 2021. Après une évaluation approfondie des informations et des circonstances à la suite de la frappe aérienne du 1er janvier 2021, le Commandement des États-Unis pour l'Afrique a estimé qu'il était plus probable qu'improbable que la frappe aérienne ait blessé par inadvertance trois (3) civils.
2. (Non fondé) Le 31 mai 2021, le Commandement des États-Unis pour l'Afrique a reçu un (1) rapport via le site Web de rapport sur les victimes civiles du Commandement américain pour l'Afrique, affirmant que cinq (5) civils ont été tués à la suite d'une opération militaire conjointe entre la Somalie et les États-Unis qui a eu lieu le 9 mai 2018, dans les environs de Moalinka, en Somalie. Il s'agit d'un duplicata des rapports de victimes civiles reçus par le Commandement des États-Unis pour l'Afrique en mai 2018,

dans lesquels une évaluation a été ouverte et a déterminé que l'action militaire américaine n'avait fait aucune victime. De plus, plusieurs sources de renseignements post-opération ont confirmé que toute action de la force partenaire n'avait fait de victimes que pour les membres d'al-Shabaab, y compris un commandant d'al-Shabaab.

Incidents ouverts

Il n'y a actuellement aucun incident ouvert.